

Procès-verbal

Réunion du comité directeur relativement à l'Accord volontaire d'efficacité énergétique des
décodeurs de la télévision payante canadienne

6 septembre 2017 à 10 h
Navigator Ltd., salle de conseil Cartier
121, King Street West, 18^{ième} étage, bureau 1810, Toronto, Ontario

Membres du comité directeur participants:

Samir Amer (Cogeco)
Debbie Fitzgerald (CableLabs)
Steve Golton (Technicolor) (par téléphone)
Doug Johnson (CTA)
Gary Langille (DISH)
Livia Nascimento (ARRIS) (par téléphone)
Augustine Orumwense (NRCan)
Cynthia Rathwell (Shaw)
Pierre Roy (Vidéotron)
Benoit Sicotte (Bell) (par téléphone)
Joe Varano (Rogers)

Autres participants:

Lorenza DeTeresa (Vidéotron) (par téléphone)
Paul Hudson (conseiller pour CableLabs)
Clare Schulte-Albert (consultante pour la CTA)
Katerine Thériault (Cogeco) (par téléphone)
Robert Turner (ARRIS)
Kimberly Schmidt (Technicolor)

La séance a été ouverte par M. Varano à 10 h 02.

M. Varano a rappelé à tous que cette réunion se déroulerait conformément à l'énoncé consultatif de la Loi sur la concurrence adopté par le Comité en mai 2017, notamment que les parties ne discuteraient pas de prix ni d'autres questions liées à la concurrence.

Le Comité a accueilli Technicolor en tant que nouveau membre signataire.

M. Varano a indiqué qu'aucun membre du public n'avait demandé à participer à la réunion. Il a été confirmé que toutes les personnes présentes ou participantes ont consenti à l'accord de confidentialité et que le quorum a été atteint, permettant la poursuite des discussions.

Le comité a approuvé le procès-verbal de sa réunion du 23 mai 2017 tel que soumis par le président et affiché sur le site web de CEEVA.

Mme Schulte-Albert a fait état des activités menées par le Comité auprès des autorités provinciales concernant la mise en œuvre de CEEVA ainsi que la modification proposée à l'accord, et a indiqué qu'aucune réponse négative n'avait été reçue de la part d'une province.

Le comité a approuvé à l'unanimité les modifications proposées à l'accord CEEVA, telles que présentées dans l'accord révisé, ci-joint comme pièce 1, et a demandé que l'accord révisé soit affiché sur le site web de CEEVA.

Le comité a approuvé le choix de D + R International, Ltd. à titre d'agrégateur de données et de vérificateur tel que déterminé par CEEVA. Le comité a approuvé à l'unanimité le contrat proposé, ci-joint comme pièce confidentielle 2, et a autorisé M. Varano à le ratifier au nom de chaque signataire.

Aux termes et conformément à la section 5.3 de l'accord CEEVA, le comité directeur a approuvé le choix d'ARRIS, de Cable Television Laboratories, de Kyrio et d'UL qui pourront agir en tant qu'organismes de certification. Les pièces justificatives sont jointes aux présentes comme pièce confidentielle 3.

Conformément à la section 6.1.3 de l'accord CEEVA, le Comité a convenu d'utiliser la méthode et les bases de référence suivantes pour mesurer les gains d'efficacité prévus par l'Accord: (1) le rapport 2017 devrait comparer le TEC moyen pondéré de chaque catégorie d'appareils avec les données présentées dans les rapports annuels publiés en vertu de l'Accord volontaire des États-Unis; et (2) le rapport de 2018 devrait comparer les changements du TEC pondéré moyen de chaque catégorie d'appareils avec les données du rapport de 2017. De plus, le Comité a revu le modèle de rapport afin de fournir des informations plus détaillées à l'agrégateur de données de manière à ce que ce dernier puisse prendre en considération le TEC moyen pondéré des sous-catégories d'équipement, ce qui facilitera l'analyse comparative des gains énergétiques. Le Comité demandera également à l'agrégateur de données de faire des recommandations supplémentaires pour mesurer les gains d'efficacité dans le cadre de l'Accord.

Le comité a approuvé le modèle de rapport proposé. Celui-ci sera affiché sur le site web de CEEVA.

Le Comité tiendra une réunion le 21 juin 2018 à Ottawa.

Le Comité a autorisé la CTA et CableLabs à rédiger une déclaration publique décrivant les actions du Comité lors de cette réunion.

La séance a été levée à 15 h 02.

Procès-verbal soumis par Joe Varano, président.

Joe Varano

Ordre du jour provisoire

Réunion du comité directeur relativement à l'Accord volontaire d'efficacité énergétique des décodeurs de la télévision payante canadienne (CEEVA)

6 septembre 2017, 10 h

1. Rappel de la politique de la Loi sur la concurrence
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 mai 2017
3. Présentation du nouveau signataire du secteur manufacturier (Technicolor)
4. Examen (et approbation) de l'entente avec l'agrégateur de données et vérificateur
5. Mise à jour sur le recrutement dans les provinces
6. Discussion sur les modifications proposées à CEEVA
7. Approbation du modèle de rapport aux fins d'affichage sur le web
8. Discussion sur les obligations relatives aux essais et aux déclarations
9. Discussion sur l'élaboration de la méthode de base pour évaluer le progrès (par § 6.1 de la CEEVA)
10. Recrutement de nouveaux signataires
11. Calendrier des prochaines réunions
12. Préparation du communiqué de presse et/ou des publications pour le web

Contact: Debbie Fitzgerald d.fitzgerald@cablelabs.com